

**Déclaration du 20 juin des organisations syndicales élues au CDEN**

Monsieur le président vous nous demandez aujourd’hui de choisir quelle est la meilleure façon de vider le collège Bienvenu Martin de ses élèves, faute de pouvoir le fermer. Nous ne referons pas aujourd’hui le débat qui a déjà eu lieu et qui a aboutit à un avis défavorable à la fermeture.

On commence à entrevoir aujourd’hui certaines conséquences inévitables, l’augmentation déraisonnable des effectifs dans les autres collèges et un impact préjudiciable sur les écoles bien au-delà de l’auxerrois.

Ce procédé pour contourner la volonté de l’état de garder ce collège REP en cohérence avec les politiques de la ville nous paraît une manœuvre condamnable.

Nous vous avons déjà averti des conséquences négatives d’une telle décision, décision que vous aviez lié avec l’ouverture d’un collège voire d’une cité scolaire dans le nord du département mais l’urgence serait donc pour vous la seule fermeture du collège Bienvenu Martin.

L’ensemble des organisations syndicales reste plus que jamais fermement opposé à cette fermeture qui conduirait à répartir les élèves dans les autres collèges, certains de ceux-ci auraient alors de 700 voire 800 élèves et plus, une aberration à notre époque.

Si le maintien des collèges ruraux est une nécessité afin que chacun ait un accès à l’éducation proche de chez lui, il faut également garantir des conditions d’étude aux élèves les plus satisfaisantes possibles quel que soit leur lieu de résidence et les citadins n’ont pas en faire les frais plus que les autres.

Dans ces conditions l’ensemble des organisations syndicales ne voient pas l’intérêt de poursuivre ce CDEN qui n’envisage même pas la possibilité de garder le collège Bienvenu Martin comme c’était pourtant le cas dans un des scénarii du cabinet que vous aviez commandité.

L’ensemble des organisations syndicales invitent donc tous ceux qui pensent que l’on ne doit pas faire d’économies sur le dos des élèves et qu’investir dans l’éducation c’est investir pour l’avenir à les suivre et à quitter de suite ce CDEN.